

DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10/12/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 6

Nombre de suffrages : 6

Date de convocation

03/12/2025

Date d'affichage

03/12/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

M. CORNUAU Albert, Mme LUMINEAU Catherine, Mme MOUSSET Marie-Thérèse, M. POUPLIN Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. GABARD Alain, M. PASQUIER Michel

Etai(ent) excusé(s) :

Mme JOLY Véronique

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. CORNUAU Albert

Numéro interne de l'acte : D04_12_2025

Objet : D04_12_2025 - EHPAD : DECISION MODIFICATIVE NUMERO 2

Monsieur le Président informe le Conseil du centre Communal d'Action Sociale que des crédits inscrits à certains articles du budget s'avèrent insuffisants et qu'il y a lieu de prévoir des crédits supplémentaires.

HEBERGEMENT	Dépenses	Recettes
64111 Rémunération principale	+ 62 000,00 €	
735311 Tarifs journaliers		+ 62 000,00 €
TOTAL	+ 62 000,00 €	+ 62 000,00 €

DEPENDANCE	Dépenses	Recettes
64111 Rémunération principale	+ 30 000,00 €	
73532 Part afférente à la dépendance		+ 30 000,00 €
TOTAL	+ 30 000,00 €	+ 30 000,00 €

SOINS	Dépenses	Recettes
64111 Rémunération principale	+ 25 000,00 €	
7351128 Autres financements complémentaires		+ 25 000,00 €
TOTAL	+ 25 000,00 €	+ 25 000,00 €

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 085-200059087-20251210-D04_12_2025-DE



Le Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, a adopté, en présence de Monsieur le Président, la proposition de Monsieur le Président.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Albert CORNUAU

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Président, Jean-Louis ROY

